



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article326>

Rencontre-débat le 21 octobre à Thoiry dans l'Ain

- Cercles locaux - Saône-et-Loire (71) -



Date de mise en ligne : samedi 23 octobre 2010

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

REPUBLIQUE HUMANISME LAÏCITE

Cercle Républicain Edgar Quinet - Aristide Briand

<http://www.republique-laique-quinet-briand.org>

Président Roland Monnet

tel : 04 50 41 22 24 Roland.Monnet@wanadoo.fr

Le Jeudi 21 octobre 2010

Salle des Fêtes de Thoiry, département de l'Ain (20h00)(Entrée côté Buvette)

avait lieu une Rencontre-débat avec André BELLON
Ancien président de la commission des Affaires Étrangères
de l'Assemblée Nationale

Président de l'association « Pour une Constituante »

www.pouruneconstituante.fr

Réapproprions-nous la République !
Élisons une Assemblée Constituante !



Dans son introduction, Roland Monnet, Président du Cercle Républicain, a rappelé les circonstances historiques dans lesquelles les cercles de travailleurs ont été créés après 1789.

Partant du principe que la république repose sur le système démocratique André Bellon a expliqué les difficultés de sa mise en oeuvre. En effet, selon lui, démocratie ne signifie pas consensus et partant, le suffrage universel tel que nous le vivons en France ne permet pas aux citoyens d'exercer de manière éclairée et efficace leur souveraineté. Il a rapidement évoqué les différentes constitutions dont la France s'est dotée depuis la Révolution, avec la mise en oeuvre de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, jusqu'à la dernière qui a abouti à un régime présidentiel, véritable « monarchie élective ». Il a enfin indiqué les raisons qui, à son avis, justifient, non pas une nouvelle constitution, mais une nouvelle constituante représentative de la volonté de l'ensemble du peuple

Rencontre-débat le 21 octobre à Thoiry dans l'Ain

français. La discussion a porté sur la manière dont devrait être désignés les représentants à cette assemblée en tenant compte des problèmes posés par l'actuel mode de représentation où finalement, les députés pour ne citer qu'eux, même s'ils ont mandat de leur électeurs sont quand même les instruments d'un appareil de parti. A terme, les promesses faites aux électeurs peuvent ne plus concorder avec les objectifs d'un parti.

Parmi les participants à cette conférence on notait la présence du Maire de Thoiry. Tous les présents ont démontré leur intérêt et la pertinence des questions a entraîné l'orateur, par ailleurs polytechnicien et économiste, à développer d'autres points comme le niveau des prélèvements fiscaux ou la retraite par répartition par exemple.

La soirée s'est terminée par une verrée républicaine des plus conviviale.